

# Les édifices labellisés patrimoine du XXe siècle

département	Bouches-du-Rhône
commune	Marseille
appellation	<b>Cité universitaire Gaston Berger</b>
adresse	rue du 141e RIA
auteur	Jacques BERTHELOT (architecte)
date	1960
protection	édifice non protégé
label patrimoine XXe	Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) du 16 novembre 2006



Photo : © Thierry Durousseau, architecte, 2006

Le premier foyer étudiant est construit à Toulon en 1919. Entre les deux guerres, Jean Zay organise les foyers étudiants, parmi lesquels la cité universitaire Abram à Aix-en-Provence construite par Gaston Castel. La Loi de 1955 permet de développer l'œuvre universitaire. La maîtrise d'ouvrage n'est pas assurée par l'Education nationale. En l'absence de structure propre d'ingénierie, c'est l'Office public municipal HLM qui va prendre en charge la réalisation de la cité Saint-Charles. Cet ensemble connaît une certaine fortune critique à travers les revues françaises.

La Cité est construite au point haut de la colline Saint-Charles, à proximité du site de la faculté des sciences (Edouard Blavette, arch. 1911), sur le terrain d'une ancienne usine.

Le programme, qui s'adapte aux conditions du sol très escarpé, étage successivement un gymnase paré de pierre massive, qui sert de terrasse au restaurant universitaire, lui-même sur deux niveaux, couvert d'une toiture en V portée par des poutres nervures. La liaison avec la résidence de 400 chambres est articulée par l'accueil. Le bâtiment de la résidence comporte dix niveaux de chambres et, dans la déclivité, deux étages de services laissant apparaître l'ossature de béton armé. L'immeuble à distribution linéaire se décale transversalement, intégrant sur ce plan de rupture l'ensemble des circulations verticales. Les parties de sections mises à jour par le décalage sont largement vitrées. Les pignons sont animés par des escaliers de secours ainsi que des parements de granulométrie variée. Les allèges des murs des cages d'escalier sont revêtues de pierre pelliculaire du pont du Gard et de Brouzet.

A l'étagement volumétrique correspond un étagement matériel, qui part du gymnase ocre jaune et qui oppose des percements condensés (grande salle) ou fragmentés (vestiaires). Le sol de la terrasse est constitué d'un motif d'opus roman de pierres polychromes qui remonte sur la façade de l'accueil.

Plusieurs fois réhabilitée, la résidence universitaire a conservé tout le caractère expressif de sa volumétrie et de ses textures.

Rédacteur : Thierry Durousseau, architecte, 2006

A lire aussi dans Patrimoine du XXe du siècle, l'étude [Marseille, ensembles et résidences de la période 1955/1975](#)